



# FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET DE JEU PROVENCAL

REGION GRAND EST

## COMITE DU HAUT-RHIN

SIEGE SOCIAL : 3 rue de Thann 68200 MULHOUSE

Registre des associations : volume XXXV (35) Folio 17

### Compte rendu de la réunion du Comité Départemental du samedi 4 mai 2019

**Présents :** Messieurs MAURER Pierre, RABELLINO Michel, CASTELLANO Claudio et RIEGERT Julien.  
Mesdames WIEBELSKIRCHER Monique, LEQUERTIER Chantal et STERNITZKY Michèle.

**Excusé :** Monsieur FRANC Michel

*Le Président, monsieur MAURER Pierre ouvre la séance à 9H15. Il remercie tous les membres pour leur présence et le Pétanque Club Rhodia pour son accueil.*

Monsieur MAURER Pierre précise que monsieur FEDERLE Thierry a démissionné de toutes ses fonctions au niveau du CD68 et de son club suite à des difficultés de gestions entre les jeunes et les parents (respect, entente, désaccord...).

#### **1. Approbation du PV de la réunion du 23 mars 2019**

Approuvé à l'unanimité.

#### **2. Points sur les actions menées depuis la dernière réunion**

- Réunion des Présidents du 24 mars : PV diffusé.  
Réunion positive et constructive.
- National de Mulhouse : voir point 10.
- Réunion des arbitres du 19 avril. La majorité des arbitres était présente. Échanges constructifs et positifs entre tous les arbitres.

##### **Rappels :**

- ➔ Interdiction de fumer sur les terrains quel que soit la compétition (article 39 du règlement de pétanque et de jeu provençal).
  - ➔ Indemnisation des arbitres stagiaires : Comme évoqué lors de la réunion des Présidents, un arbitre (stagiaire) qui a réussi son examen en 2019, en tandem avec un arbitre n'est pas défrayé. Par contre, lorsqu'il officie seul, il sera rémunéré comme précisé ci-dessous :
- |                                |                              |
|--------------------------------|------------------------------|
| CONCOURS TC, PROMO, EH...      | <b>60 € par arbitre</b>      |
| CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX    | <b>60 € par arbitre/jour</b> |
| CHAMPIONNATS REGIONAUX         | <b>60 € par arbitre/jour</b> |
| CRC                            | <b>60 € par arbitre</b>      |
| COUPE / CDC / CRC (sur 1 tour) | <b>40 € par arbitre</b>      |
| CONCOURS (sans classement)     | <b>40 € par arbitre</b>      |
| CONCOURS 4 parties             | <b>40 € par arbitre</b>      |

Le club organisateur doit prendre en charge les boissons et le repas de l'arbitre.

#### **3. Points sur les concours et championnats depuis la réunion des Présidents du 24 mars 2019**

##### ***Championnat régional et départemental des clubs open et féminin du 30 mars :***

Tous les clubs du CD68 ont respecté les règles pour les tenues.  
Dérogation accordée par le président du CD67 pour une équipe du CD67.  
Tous les résultats ont été transmis.

##### ***Championnat régional des clubs jeunes du 31 mars à Amnéville :***

1 équipe en Benjamin/Minime et 2 équipes en Cadet/Junior sont inscrites et ont représenté le CD68.  
Les résultats ne sont pas bons.

### **Championnat régional des clubs vétérans du 2 et 17 avril :**

Tous les clubs du CD68 ont respecté les règles pour les tenues.

Dérogation accordée par le président du CD67 pour une équipe du CD67 (uniquement pour le 2 avril).

### **Championnat départemental des clubs vétérans du 17 avril : RAS**

#### **Concours amical provençal : 19 avril**

8 équipes réparties dans 2 poules de 4. 1 tour a été joué.

Bonne formule.

Prochaine journée : dimanche 2 juin. Des tartes flambées seront proposées pour le repas de midi. Il n'y aura pas de concours amical en parallèle.

### **Championnat départemental des clubs open et féminin du 1<sup>er</sup> mai : RAS**

**Rappel :** il n'y a pas besoin de renvoyer la liste des joueurs ou joueuses avant chaque compétition. Elles sont mises à jour par monsieur CASTELLANO Claudio, responsable du CDC et à madame LEQUERTIER Chantal responsable du CRC (référente Grand Est).

Par contre, toutes les feuilles des rencontres CDC doivent être transmises à monsieur CASTELLANO Claudio et toutes celles du CRC à madame LEQUERTIER Chantal.

### **Championnats départementaux tête à tête féminin et doublette masculin des 6 et 7 avril à Bantzenheim (PC Rhodia).**

Très bonne organisation.

55 joueuses et 115 équipes seniors ont participé.

#### **Résultat du tête à tête féminin :**

**Vainqueur :** madame DRIEUX Cinzia du CB Illzach.

3 joueuses qualifiées pour le championnat régional Grand Est du samedi 25 mai 2019 à Saint-Brice sur Courcelles :

- TARANTO Laurence du PC Saint-Martin Colmar ;
- TASSERA Justine du PC Saint-Martin Colmar ;
- MANKA Myriam de la Boule de BART'.

#### **Résultat du doublette masculin :**

**Vainqueurs :** messieurs LHOMME Bruno et PORTAL Adrien du CB Illzach.

2 équipes qualifiées pour le championnat régional Grand Est du samedi 25 mai 2019 à Saint-Brice sur Courcelles :

- SABANI Adnan et TAMA William du CB Ludovicien ;
- MARRA Jean-Pierre et THOREL Eric du CB Illzach.

### **Championnat individuel jeunes du 7 avril à Bantzenheim (PC Rhodia)**

2 benjamins

Vainqueur : STRASSEL Lionel du PC Saint-Martin Colmar

4 minimes

Vainqueur : DELOT Alonzo du CB Illzach

5 cadets

Vainqueur : SCHARTNER Killian du CB Illzach

5 juniors :

Vainqueur : DAGHOUR Yann du PC Rhodia

### **Championnats départementaux triplète féminin et triplète masculin des 13 et 14 avril à Altkirch.**

Très bonne organisation.

23 triplètes féminines et 71 triplètes masculines ont participé.

#### **Résultat du triplète féminin :**

**Vainqueur :** mesdames DRIEUX Cinzia, JIMENEZ Mélody et SCHARTNER Evelyne du CB Illzach.

2 équipes qualifiées pour le championnat régional Grand Est du jeudi 30 mai 2019 à Hettange-Grande :

- TASSERA Justine, WISS Célia et LASPOUSSAS Séverine du PC Saint-Martin Colmar
- FANON Fabienne, HEMMERLIN Michel et BETUIN Christiane du PC Wittelsheim.

#### **Résultat du triplète masculin :**

**Vainqueurs :** messieurs MARRA Jean-Pierre, THOREL Eric et PORTAL Adrien du CB Illzach.

2 équipes qualifiées pour le championnat régional Grand Est du jeudi 30 mai 2019 à Hettange-Grande :

- LHOMME Bruno, PORTAL Cyrille et D'ANTONI Damien du CB Illzach ;

- DELOT Alain, LEDOUX Philippe et KULESZA Gilbert du PC Rhodia.

### ***Championnat départemental tripléte provençal des 20 et 21 avril à Bantzenheim (PC Rhodia).***

19 équipes lors du qualificatif.

Très bonne organisation.

**Vainqueurs** : messieurs ALVES Domingos, PORTAL Dominique et KREBS Olivier du CB Illzach.

4 équipes qualifiées pour le championnat régional Grand Est des 8 et 9 juin à Bantzenheim (PC Rhodia) :

- HUGEL Pascal, MELNIKOFF Clément et MAURER Alain du PC Saint-Martin Colmar ;
- ALBIGER Jonathan, RESCH Brice et WALTOSZ Guillaume du PC Wittelsheim ;
- MILLEREUX Franck, VELLA Sébastien et LASPOUSSAS Sullivan du PC Saint-Martin Colmar ;
- THOREL Eric, MARRA Jean-Pierre et ALAU Jean-Marc du CB Illzach.

### ***Championnat départemental tripléte vétéran du 25 avril à Colmar.***

38 équipes. En baisse par rapport à 2018.

Très bonne organisation.

**Vainqueurs** : messieurs JEANTET Jean-Pierre, VOGEL André et MAURER Alain du PC Saint-Martin Colmar.

2 équipes qualifiées pour le championnat régional Grand Est du vendredi 31 mai à Hettange-Grande :

- TAVONE Louis, NATIVO Jean et MEMMI Jean-Claude du PC Issenheim ;
- 

### ***Championnats départementaux tête à tête masculin et doublette féminin des 27 et 28 avril à Bantzenheim (PC Rhodia).***

Très bonne organisation.

151 joueurs seniors et 30 équipes féminines ont participé.

#### **Résultat du tête à tête senior :**

**Vainqueur** : monsieur MARRA Jean-Pierre du CB Illzach.

2 joueurs qualifiés pour le championnat régional Grand Est du dimanche 2 juin à Hettange-Grande :

- THOREL Eric du CB Illzach ;
- ALBIGER Jonathan du PC Wittelsheim.

#### **Résultat du doublette féminin :**

**Vainqueurs** : mesdames DRIEUX Cinzia et JIMENEZ Mélody du CB Illzach.

3 équipes qualifiées pour le championnat régional Grand Est du dimanche 2 juin à Hettange-Grande :

- TARANTO Laurence et JEHLLEN Pascale du PC Saint-Martin Colmar ;
- ERASTE Eliane et PASQUALON Jocelyne du CB Illzach ;
- STERNITZKY Michèle et LEQUERTIER Chantal de l'AB Munster.

### ***Championnat doublette jeunes :***

**Reporté à une date ultérieure pour cause d'intempéries.**

**Programmé le samedi 29 juin lors du concours amical provençal à 14h00.**

2 joueurs étaient en jeans. L'arbitre leur a demandé de se changer ou sinon ils seraient disqualifiés.

Les deux joueurs se sont mis en conformité.

Un courrier du CD68 a été envoyé en réponse à un mécontentement d'un président de club.

**Augmentation de la participation aux différents championnats et concours chez les seniors masculins.**

**Augmentation de la participation dans les concours 55 ans et +.**

#### **4. Désignation des personnes habilitées à réaliser les tests d'alcoolémie lors des différentes manifestations.**

Achat d'un éthylotest par le CD68.

Messieurs MAURER Pierre, CASTELLANO Claudio et madame WIEBELSKIRCHER Monique sont habilités à le faire.

#### **5. Désignation des délégués pour les championnats Grand Est et les championnats de France**

##### ***Championnats Grand Est :***

Samedi 25 mai à Saint-Brice sur Courcelles : doublette masculin senior et individuel féminin : néant

Dimanche 26 mai à Saint-Brice sur Courcelles : doublette mixte : néant

Jeudi 30 mai à Hettange-Grande : tripléte féminin et tripléte masculin senior : néant

Vendredi 31 mai à Hettange-Grande : triplète vétéran : néant

Samedi 1<sup>er</sup> juin à Hettange-Grande : triplète promotion et triplète jeunes : monsieur MAURER Pierre

Dimanche 2 juin à Hettange-Grande : doublette féminin et individuel masculin senior : madame STERNITZKY Michèle

Samedi 8 et dimanche 9 juin à Bantzenheim : triplète provençal : madame LEQUERTIER Chantal

Samedi 15 et dimanche 16 juin à Bantzenheim : doublette provençal : madame STERNITZKY Michèle

### **Championnats de France :**

Triplète masculin senior (MARRA Jean-Pierre, THOREL Eric et PORTAL Adrien) à Fréjus les 22 et 23 juin : **Monsieur CASTELLANO Claudio.**

Doublette féminin (DRIEUX Cinzia et JIMENEZ Mélody) à Rumilly les 6 et 7 juillet : **Monsieur MAURER Pierre.**

Tête à tête masculin senior (MARRA Jean-Pierre) à Rumilly les 6 et 7 juillet : **Monsieur RABELLINO Michel.**

Triplète vétéran (JEANTET Jean-Pierre, VOGEL André et MAURER Alain) à Charnay-Les-Macon les 10 et 11 juillet : **Monsieur MILLEREUX Franck.**

Triplète féminin (DRIEUX Cinzia, JIMENEZ Mélody et SCHATNER Evelyne) à Saverdun les 20 et 21 juillet : **Monsieur MAURER Pierre.**

Triplète provençal (KREBS Olivier, PORTAL Dominique et ALVES Domingos) à Montauban du 26 au 28 juillet : **Monsieur CASTELLANO Claudio ?**

Doublette masculin senior (LHOMME Bruno et PORTAL Adrien) à Dijon les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre : **Monsieur CASTELLANO Claudio.**

Tête à tête féminin (DRIEUX Cinzia) à Dijon les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre : **Monsieur MAURER Pierre.**

### **6. Point discipline**

Un courrier a été envoyé à la commission de discipline suite aux championnats individuels jeunes. Le joueur sera convoqué et recevra aussi un courrier d'avertissement pour rappel du règlement.

### **7. État des licenciés.**

964 licenciés à ce jour.

### **8. Point financier.**

Monsieur RABELLINO Michel fait le point.

### **9. Points Coupe de France, Coupe des Sociétés**

#### ***Coupe de France :***

#### ***1<sup>er</sup> tour : nom grisé, perdant***

GUEBWILLER – PL LES ACACIAS ALTKIRCH

WITTELSHEIM – COLMAR

MPSL – LA BOULE DE BART'

SAUSHEIM – ILLZACH

#### ***Tirage 1/2 finales :***

WITTELSHEIM – GUEBWILLER

ILLZACH - MPSL

Date butoir : vendredi 28 juin.

Les deux finalistes seront qualifiés pour la suite de la coupe de France.

#### ***Coupe des sociétés :***

#### ***1<sup>er</sup> tour : nom grisé, perdant***

MPSL – COLMAR

SAINT-LOUIS – WITTELSHEIM

CERNAY – MUNSTER

**Tirage du 2<sup>ème</sup> tour :**

COLMAR – CERNAY  
GUEBWILLER – PC RHIN  
WITTELSHEIM – BB

Date butoir : vendredi 28 juin 2019

Pour la Coupe d'Alsace, il y aura ILLZACH – COLMAR – MP SL – SAUSHEIM - GUEWILLER et PL LES ACACIAS ALTKIRCH qui participeront.

**10. Points réservations des chambres et tenues pour les Championnats de France**

RAS pour les chambres.

Tenues (haut et bas pris en charge par le CD68) : c'est en court.

Pour les jeunes, le CD68 a investi dans des tenues afin qu'il n'y ait pas de problème pour les équipes non homogènes lors des différentes compétitions. Chaque tenue est prêtée et devra être rendue en fin de saison au CD68.

**11. Point sur le 16<sup>ème</sup> National Mulhousien et 11<sup>ème</sup> National Féminin (sponsors, bénévoles, date de la réunion avec les membres organisateurs...)**

Les réservations des chambres sont faites au Centre Sportif régional.

Rencontre avec la ville de Mulhouse et M2a : fin mai

Recherche des sponsors : à faire : monsieur MAURER Pierre et madame WIEBELSKIRCHER Monique.

Mise en place d'une sono correcte.

Mise en place d'une buvette sur le champ de foire.

**12. Divers.**

***Délégation championnat tripléte promotion :***

Madame WIEBELSKIRCHER Monique sera la déléguée du championnat tripléte promotion.

***Organisations championnats régionaux Grand Est du mois de juin :***

Prévoir des équipes de travail.

Le CD68 tiendra la table de marque, la caisse et la buvette.

Il faut prévoir des bénévoles pour le service des repas (3 ou 4) et pour les grillades (2 ou 3). Voir avec les jeunes et les arbitres.

***Actions à mener jusqu'à la prochaine réunion :***

- Concours des dirigeants : proposition de menu pour le 23 juin.
- Préparer le National de Mulhouse.

***Délégations CNC 2019 :***

Madame LEQUERTIER Chantal sera déléguée les 5-6 octobre 2019.

Madame STERNITZKY Michèle sera déléguée les 19-20 octobre 2019.

Monsieur RABELLINO Michel sera délégué les 19-20 octobre et les 2-3 novembre 2019.

***Liste des équipes CNC 2019 :***

Liste des équipes participant à envoyer au CD68 pour le 30 juin au plus tard. Elles seront ensuite communiquées à la FFPJP.

***Sélections jeunes, espoirs masculins et féminines 2019 :***

Au 1<sup>er</sup> mai, pas de candidature.

Rappel des critères de sélection :

- **Sélection jeune masculin**

Les sélections jeunes seront destinées en priorité aux joueurs nées en **2004** (16 ans en 2020) et **2005** (15 ans en 2020).

- **Sélection jeune féminine**

Les sélections s'orienteront vers des joueuses nées entre **2003** (17 ans en 2020) et **2004** (16 ans en 2020).

- **Sélection espoir masculin**

Les sélections espoirs masculins seront destinées en priorité aux joueurs nées entre **1998** (22 ans en 2020) et **2001** (19 ans en 2020).

- **Sélection espoir féminine**

Les sélections espoirs féminines seront destinées en priorité aux joueuses nées entre **1999** (21 ans en 2020) et **2002** (18 ans en 2020).

Si des jeunes ou des espoirs souhaitent s'inscrire, candidature à envoyer à la secrétaire du CD68 avant le 30 juin. Attention, le palmarès est aussi un critère très important pour les sélections (résultats aux championnats de France).

***Carte de France des clubs :***

Une liste sera envoyée à la FFPJP.

*La réunion se termine à 11h30.*

La prochaine réunion aura lieu la deuxième semaine de juillet.

*La secrétaire*

**Madame LEQUERTIER Chantal**

*Le président*

**Monsieur MAURER Pierre**